

RAPPORT ANNUEL 2024

Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest - RAMPAO



Dans un contexte exigeant, le RAMPAO demeure animé par la conviction que la solidarité et l'engagement collectif permettront de préserver sa mission et de renforcer son action.

Tables des matières



© Sofi, Pinterest

- | | |
|---|---|
| 01. Mot du Secrétaire Exécutif par intérim | 07. Capitalisation, recherche et communication |
| 02. Généralités sur le RAMP AO | 08. Gouvernance du RAMP AO en 2024 |
| 03. Portefeuille de projets | 09. Conclusion |
| 04. Mise en oeuvre des projets et programmes | |
| 05. Evénements marquants | |
| 06. Contribution aux engagements mondiaux | |

Liste des acronymes et abréviations

- ACeCor : Centre d'Excellence Africain sur la Résilience Côtière
- ADEPA : Association pour la Promotion et la responsabilisation des acteurs de la Pêche Artisanale
- AGRHYMET : Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
- AMP : Aire Marine Protégée
- CBD : Convention sur la Diversité Biologique
- CEBIO-ECO : Centre d'Excellence pour la Biodiversité et les Écosystèmes en Afrique de l'Ouest
- CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CEEAC : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
- CIFOR : Centre de Recherche Forestière Internationale
- COI : Commission Océanographique Intergouvernementale
- COMHAFAT : Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique
- CONIPAS : Conseil National Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au Sénégal
- COPACE : Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est
- CSE : Centre de Suivi Ecologique
- CSRP : Commission Sous Régionale de Pêches
- DAMCP : Direction des Aires Marines Communautaires Protégées
- DPWM : Department of Parks and Wildlife Management
- FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- ICRAF : Centre International de Recherche en Agroforesterie
- IMET : Integrated Management Effectiveness Tool
- NPAA : National Protected Area Authority
- OBAPAO : Observatoire régional de la biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest
- OGPNRF : Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PRCM : Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine
- RAMP AO : Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
- RMC : Régional Marine Centre
- UE : Union Européenne
- UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine
- UICN : Union International pour la Conservation de la Nature
- WACA : West Africa Coastal

01 - MOT DU SE PAR INTÉRIM



Dr. Ir. Ogoudje I. AMAHOWE
Secrétaire Exécutif par Intérim

L'année 2024 a été une étape charnière pour le RAMP AO, marquée par de nouvelles dynamiques mais aussi par des défis majeurs. Malgré une crise institutionnelle provoquée par le retrait d'un bailleur stratégique, le réseau a démontré une forte résilience, assurant la continuité de ses missions et le maintien de ses activités prioritaires.

Plusieurs initiatives structurantes ont été lancées : la deuxième cohorte du Programme Petits Projets du PIMFAO, le démarrage du projet WACA ResIP2, et l'opérationnalisation du projet CEBIO-ECO, en partenariat avec le consortium CSE-RAMP AO-RMC-UG-AGRHYMET. Ces projets ont permis d'appuyer la conservation de la biodiversité marine, de renforcer les capacités des acteurs locaux, et de favoriser l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de gouvernance.

Le RAMP AO a également renforcé son rôle régional à travers l'accompagnement du Togo et du Nigéria à adhérer au réseau, et la consolidation de l'Observatoire régional OBAPAO. En parallèle, l'élaboration de la nouvelle Stratégie régionale des Aires Marines Protégées a été engagée sous la supervision de l'UEMOA, avec le concours d'un Comité Régional de Pilotage.

Un audit financier indépendant et une communication proactive ont contribué à restaurer la confiance des partenaires techniques et financiers. Le RAMP AO a par ailleurs marqué sa présence lors de grands rendez-vous régionaux tels que le FOMACO, les réunions du CRP WACA, et les rencontres ministérielles en Afrique de l'Ouest.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'engagement du Conseil d'Administration, du Comité Scientifique et Technique, et au soutien constant de nos partenaires régionaux et internationaux. À tous, j'exprime ma profonde reconnaissance.

Le RAMP AO poursuivra sa mission avec détermination pour renforcer la gouvernance des AMP, promouvoir des solutions fondées sur la nature et assurer un financement durable de la conservation marine et côtière.



02 - GENERALITES SUR LE RAMPAO

Le RAMPAO, qui réunit 49 aires marines protégées, 9 États ainsi que 25 organisations communautaires et de la société civile, constitue une force collective engagée dans la préservation des écosystèmes marins, le renforcement des communautés locales et la sensibilisation aux enjeux environnementaux

© Bara Dème, Yoff, Dakar

Qui sommes nous ?



© Sofi, Pinterest

Qui sommes nous ?

Créé en 2007, le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est une organisation régionale qui fédère les acteurs engagés dans la protection et la gestion durable des espaces marins et côtiers en Afrique de l'Ouest.

Le RAMPAO œuvre à renforcer la gouvernance et l'efficacité de la gestion des aires marines protégées (AMP) en mettant à la disposition de ses membres des outils techniques, des formations, ainsi que des espaces d'échange favorisant le partage de bonnes pratiques. Il joue un rôle central dans la conservation de la biodiversité marine et côtière de la sous-région.

À ce jour, le réseau compte une cinquantaine d'AMP membres réparties dans plusieurs pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Il englobe une grande diversité d'aires protégées : parcs nationaux, réserves naturelles, zones humides, sanctuaires de faune, aires du patrimoine communautaire et autonome, entre autres.

Nos objectifs



Nos objectifs

Le RAMPAO est né d'une volonté commune exprimée par les États et les différents acteurs de la conservation, face aux nombreuses pressions et menaces qui pèsent sur les écosystèmes marins et côtiers de la région ouest africaine.

L'objectif de cette dynamique régionale est d'assurer :

01 Le maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus environnementaux indispensables à la régénération des ressources naturelles.

02 Garantir la conservation de la biodiversité, le bien-être des communautés locales, au moyen d'un réseau régional d'AMP fonctionnel.

Plus spécifiquement, le RAMPAO vise à :

- Mettre en réseau un ensemble d'AMP représentatives
- Réhabiliter et restaurer les habitats critiques
- Créer des synergies entre les AMP sur des sujets d'intérêt commun
- Promouvoir l'échange et l'apprentissage mutuel entre les membres;
- Rendre fonctionnelle et opérationnelle les AMP de la région; et renforcer les capacités mutuelles en matière de plaidoyer, de défense des intérêts et de représentation des AMP de la région dans le cadre international.

Vision & Mission



Vision

C'est d'être un réseau cohérent d'aires marines protégées géré et gouverné de façon inclusive et qui contribue efficacement à la conservation de la biodiversité, des valeurs culturelles, et au développement durable des communautés côtières en Afrique de l'Ouest.

Mission

La mission du RAMP AO est d'assurer, à l'échelle de la région de l'Afrique de l'Ouest, le maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus écologiques indispensables à la régénération des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité au service des sociétés.

01

Préserver les habitats critiques en assurant le maintien d'un réseau cohérent d'habitats marins et côtiers indispensable à la régénération des ressources naturelles.

02

Soutenir les processus écologiques en garantissant le bon fonctionnement des processus écologiques dynamiques nécessaires à la résilience des écosystèmes marins et côtiers.

03

Servir les sociétés humaines en promouvant la conservation de la biodiversité au service du développement durable, du bien-être des communautés locales et de la sécurité alimentaire régionale.

Structure et fonctionnement du RAMPAO

La gouvernance du RAMPAO repose sur cinq instances statutaires : l'Assemblée Générale, organe suprême de décision ; le Conseil d'Administration, composé de représentants des États, des gestionnaires et des communautés locales ; le Secrétariat Exécutif, chargé de la gestion opérationnelle et de l'animation du réseau ; le Conseil Scientifique et Technique, qui fournit un appui technique ; et des *task forces* thématiques mobilisant des experts dans des domaines clés pour soutenir les actions du réseau. Plus en détails :



AG

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de décision du RAMPAO. Elle définit les orientations stratégiques, approuve les plans de travail et rapports, met en place le Conseil d'Administration et statue sur l'adhésion des membres.

CA

Le Conseil d'Administration (CA) veille à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale. Il supervise la gestion du réseau, oriente les actions du Secrétariat Exécutif et assure le suivi stratégique et administratif du réseau.

SE

Le Secrétariat Exécutif est l'organe opérationnel du RAMPAO. Il assure la gestion quotidienne, coordonne les activités du réseau, met en œuvre les décisions stratégiques et anime les dynamiques de collaboration entre les membres.

CST

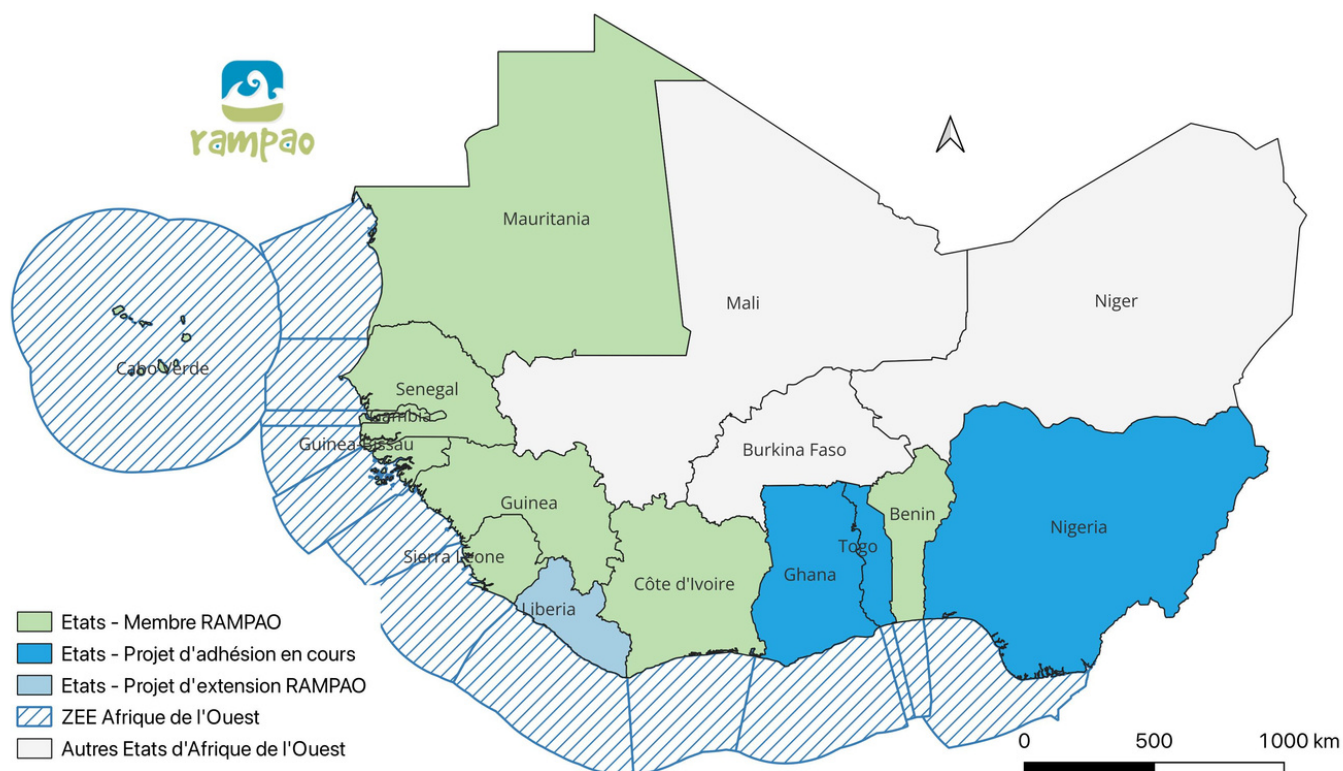
Le Conseil Scientifique et Technique apporte un appui scientifique au RAMPAO. Il formule des avis techniques, évalue la pertinence des actions menées et contribue à l'élaboration des orientations stratégiques en matière de conservation et de gestion durable.

TF

Les *task forces* thématiques sont des groupes d'experts mobilisés par le RAMPAO sur des sujets spécifiques. Elles apportent un appui technique ponctuel, développent des outils, capitalisent les expériences et soutiennent la mise en œuvre des actions du réseau.

CARTOGRAPHIE DES ETATS MEMBRES

Le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) compte actuellement neuf Etats membres : la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Cabo Verde. Trois autres Etats, le Togo, le Ghana et le Nigeria, ont engagé des démarches en vue de leur adhésion officielle au réseau. Par ailleurs, il est envisagé de poursuivre les efforts pour intégrer tous les Etats côtiers de l'Afrique de l'Ouest, y compris le Libéria, en vue de renforcer la couverture géographique du réseau et d'assurer une continuité écologique le long de la côte ouest-africaine.





AMP MEMBRES DU RAMP AO

Le RAMP AO regroupe aujourd'hui 49 Aires Marines Protégées, réparties dans ses pays membres, contribuant à la conservation de la biodiversité et à la résilience des écosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest.

Pays	AMP
Mauritanie	Parc National du Banc d'Arguin
	Réserve satellite du Cap Blanc
	Parc National du Diawling
Sénégal	Parc National de la Langue de Barbarie
	Parc National des Iles de la Madeleine
	Parc National du Delta du Saloum
	Réserve naturelle de Popenguine
	AMP de gestion communautaire du Bamboung
	AMP de Cayar
	AMP de Joal-Fadiouth
	AMP de Abéné
	AMP de Saint Louis
	APAC Kawawana
	Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin
	Réserve Naturelle Communautaire de Somone
	AMP Sangomar
	AMP Gandoul
	APAC Kapac Olal de Mlomp
	AMCP de Niamone Kalounayes.
	AMCP de Kassa Balantacounda
	Réserve Ornithologique de Kalissaye
	Réserve Naturelle Urbaine de la Grande Niaye de Pikine
	AMP de Gorée
Gambie	AMP de Kaalolal Blouf Fogny
	AMP de Ufoyaal Kassa-Bandial
	Niumi National Park
	Tanji River and Bijol Islands Bird Reserve
	Bao Bolong Wetland Reserve
	Tanbi Wetland Complexe
	Bolon Fenyo Commuty wildlife Reserve
	Jokadu National Park



AMP MEMBRES DU RAMP AO

Guinée Bissau	Parque Natural dos Tarrafes do Rio Cacheu
	Parque Nacional de Orango
	Parque Nac.Marinho de Joao Vieira- Poilao
	AMP communautaire des îles Urok
	Parque Nacional de Cantanhez
Guinée	Tristao
	Alcatraz
	Sanctuaire de faune des îles de Loos
	Réserve Naturelle Gérée du Rio Kapatchez
Cap Vert	Reserva Marinha Integral de Santa Luzia
	Reserva Natural da Tartaruga
	Réserva Natural de Costa da Fragata
	Réserva Natural de Baia de Murdeira
Sierra Leone	AMP Yawri Bay
	Sherbro River Estuary
Bénin	Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy
	Aire Marine Protégée de Donaten
Côte d'Ivoire	Aire Marine Protégée de Grand Béréby



© Eustache, Pinterest

03 - PORTEFEUILLE DES PROJETS DU RAMPAO

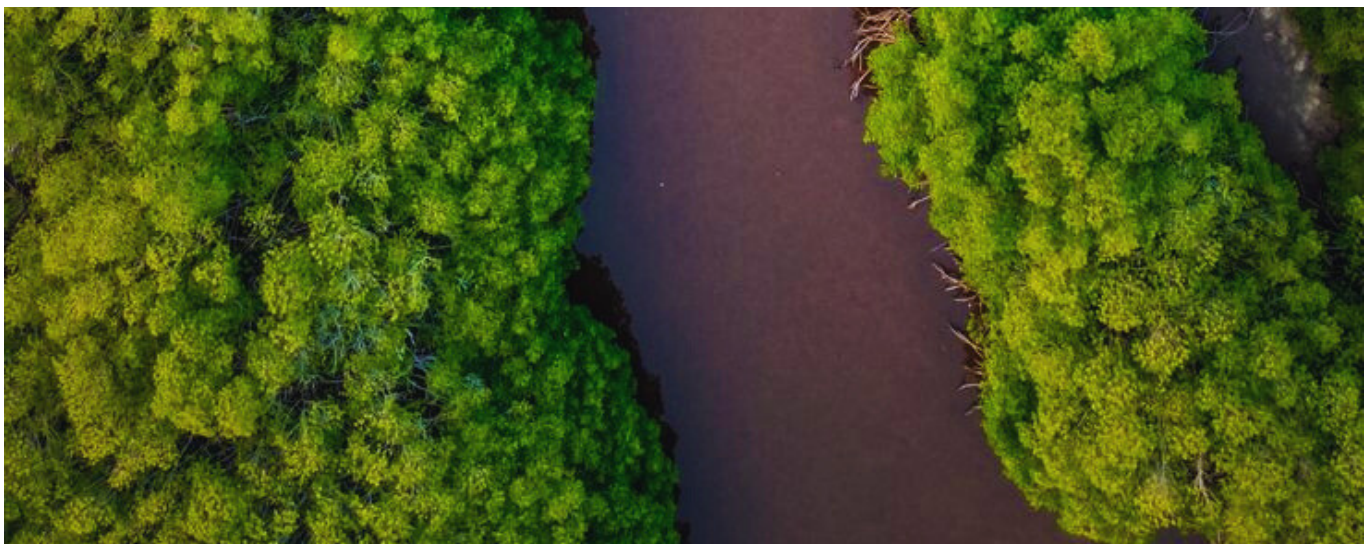
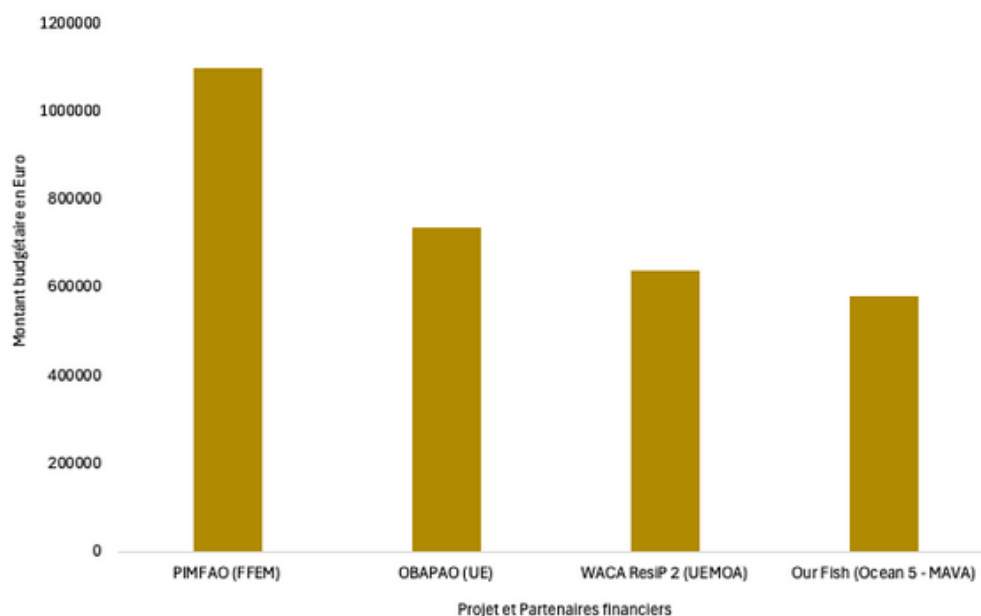
Le RAMPAO, qui réunit 49 aires marines protégées, 9 États ainsi que 25 organisations communautaires et de la société civile, constitue une force collective engagée dans la préservation des écosystèmes marins, le renforcement des communautés locales et la sensibilisation aux enjeux environnementaux

PORTFEUILLE DES PROJETS DU RAMP AO

Le portefeuille de projets du RAMP AO comporte divers financements allant avec des montants allant de 570 000 à un peu plus de 1,000,000 d'euros. Le projet PIMFAO, financé par le FFEM, est le plus important en termes de budget. Les autres projets, comme OBAPAO (UE), WACA ResIP 2 (UEMOA) et Our Fish (Ocean 5 - MAV A), disposent de budgets plus modestes mais restent significatifs.

Les financements soutiennent à la fois des actions concrètes sur le terrain et des efforts de coordination régionale. Toutefois, la situation de crise que traverse actuellement le Secrétariat du RAMP AO a retardé la mobilisation effective de ces budgets, limitant ainsi le démarrage ou la mise en œuvre de certaines activités »

Cette répartition démontre la capacité du RAMP AO à mobiliser les partenaires techniques et financiers autour de la gestion des aires marines protégées.





04 - MISE EN OEUVRE DES PROJETS ET PROGRAMMES

© MEDSEA

En 2024, le RAMP AO a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes structurants, à travers des initiatives régionales et locales en faveur de la conservation marine, de la résilience côtière et du développement communautaire. Ces interventions concrètes traduisent les priorités stratégiques du réseau sur le terrain.

Mise en oeuvre des projets et programmes

Projet « Petites Initiatives et Mécanismes Financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest » (PIMFAO) - Composante 3 : Promouvoir le renforcement de la durabilité financière de la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest

Le développement des plans d'affaires ayant été finalisé depuis la 2^e année d'exécution du projet, cette composante a surtout porté sur la promotion de solutions financières pérennes pour la conservation, dont le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et marine (PRCM) est en charge de l'exécution. Ainsi, après la validation de l'étude de faisabilité pour la création d'un Fonds Fiduciaire pour la Conservation en Afrique de l'Ouest, le financement de deux initiatives nationales pour la mise en place de « contributions vertes », ciblant 2 pays membres, à savoir le Sénégal et la Guinée-Bissau, a été réalisé.

Les résultats obtenus à l'issue de la réalisation de ces études ont porté sur : l'état des lieux de l'ensemble des taxes environnementales déjà existantes dans les pays concernés ; une proposition des nouvelles « contributions vertes » qui pourraient être mises en place et les rendements escomptés ; une analyse des contributions vertes les plus acceptables socialement, les plus faisables techniquement, les plus rentables économiquement ; des recommandations pour faciliter la mise en œuvre de ces taxes vertes ; une feuille de route pour l'implémentation de ces taxes vertes, idéalement avec des représentants des autorités nationales.

Pour l'année 2024, le PRCM a prévu : la tenue de réunions de concertation pour une augmentation des budgets nationaux en faveur des AMP ; la conduite d'actions de plaidoyer visant l'accroissement



© ONG Lantuna, île de Santiago, Tarrafal, Cap-Vert

des financements nationaux et la mise en œuvre des taxes vertes ; et l'élaboration d'un document de synthèse des résultats clefs des 2 initiatives de taxes vertes réalisées en Guinée-Bissau et au Sénégal.

Au cours de l'année 2024, les recommandations issues des deux études ont connu un début de mise en œuvre, notamment l'élaboration d'un document synthèse très digeste des 2 initiatives réalisées en Guinée-Bissau et au Sénégal. Cette synthèse facilitera l'exploitation des résultats pour la prise de décisions politiques afin de renforcer le mécanisme de financement pour la conservation marine et côtière dans les deux pays au moyen des contributions vertes.

Par contre, compte tenu de la non-mise à disposition des fonds au partenaire de mise en œuvre (PRCM), certaines activités prévues n'ont pas pu être réalisées. Il s'agit notamment des actions de plaidoyer visant l'accroissement des financements nationaux et pour la mise en œuvre des taxes vertes ; des actions de communication telles que la réalisation d'une vidéo argumentaire sur l'utilité et les avantages des taxes vertes et des aires protégées ; et la communication sur les résultats lors des événements internationaux ou régionaux.

Les activités restantes participeront à une meilleure valorisation des résultats de cette composante. Ainsi, il est crucial de mobiliser le financement nécessaire pour les finaliser afin de renforcer l'impact du projet.

Mise en oeuvre des projets et programmes

Survie des Tortues Marines - STM



© ONG Lantuna, île de Santiago, Tarrafal, Cap-Vert

Le projet "Survie des Tortues Marines" (STM) s'inscrit dans une démarche de protection et de préservation des tortues marines en Afrique de l'Ouest, en mobilisant un vaste réseau d'acteurs locaux et régionaux. Son objectif principal est de réduire les menaces pesant sur ces espèces en renforçant leur protection dans les Aires Marines Protégées (AMP) du RAMP AO, notamment en Gambie, en Guinée, au Sénégal et en Sierra Leone. Initialement prévu sur une durée de quatre ans (2023-2026), avec un budget de 305 015,63 €, le projet a pris fin en 2024.

Il reposait sur une collaboration étroite entre plusieurs partenaires, notamment des institutions nationales (NPAA, DAMCP, DPWM, OGP NRF, CNSHB) et des organisations spécialisées comme l'Association CHELONEE, DAUST, Smile for Life et l'Africa Chelonian Institute. La protection des AMP prioritaires, telles que Yawry Bay, Sherbro, Loos, Tristao, Abéné, Joal et Tanji

Bijol, a été au cœur des actions menées pour assurer la survie à long terme des tortues marines dans la région.

Le projet a permis de renforcer l'implication des communautés dans la protection des tortues marines grâce à la conception et à la mise en œuvre du concept "Plage propre", favorisant ainsi un environnement plus sécurisé pour ces espèces. Il a également contribué à la sensibilisation du public en produisant et diffusant divers supports d'information, d'éducation et de communication, notamment le jeu de la tortue. En parallèle, des actions de surveillance, de sauvetage et de protection des sites de nidification ont été renforcées grâce à la dotation en équipements spécialisés, tels que GPS, drones aériens et sous-marins, quads, permettant une meilleure surveillance et préservation des tortues marines et de leurs habitats.

Mise en oeuvre des projets et programmes

Mécanisme de financement des petites initiatives autour des AMP : Programme des Petits Projets du RAMPAO

Le Programme Petits Projets du RAMPAO, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), a poursuivi en 2024 son engagement pour la conservation des écosystèmes marins et côtiers en Afrique de l'Ouest. Une deuxième cohorte de 17 projets a été mise en œuvre dans 7 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Cabo Verde), avec un budget total de 200 846 €. Ces initiatives ont porté sur la restauration écologique, la gestion durable des Aires Marines Protégées (AMP) et le renforcement des moyens de subsistance des communautés locales à travers des solutions fondées sur la nature.

Les résultats sont significatifs. En matière de restauration des écosystèmes, 24 hectares de mangroves ont été replantés, notamment dans l'AMP Estuaire de Yawri Bay en Sierra Leone et dans l'AMP Bouche du Roy au Bénin, où 10 000 plants de *Conocarpus erectus* ont été mis en terre. Pour lutter contre l'érosion côtière, 8 000 cocotiers ont été plantés sur 21,96 km de littoral dans l'AMP de Grand-Béréby en Côte d'Ivoire. La surveillance et la gouvernance des AMP ont été renforcées, avec l'arraisonnement de 16 pirogues illégales dans le Parc National Marin João Vieira et Poilão en Guinée-Bissau, et la mise en place d'un poste de contrôle dans l'APAC Kawawana au Sénégal.

En parallèle, plus de 200 acteurs locaux ont été formés à la gestion durable des ressources naturelles et aux solutions d'adaptation au changement climatique. À l'AMP de Donaten au Bénin, 17 bénéficiaires ont été initiés à la pisciculture hors sol, tandis qu'au Parc National du Diawling en Mauritanie, 25 machines à coudre ont été remises à 10 coopératives féminines pour soutenir l'autonomisation éco-

nomique. En Guinée-Bissau, un puits d'eau potable a été construit dans les îles Urok, améliorant l'accès à l'eau pour 200 habitants. En Gambie, des femmes ostréicultrices du Parc National de Tanbi ont bénéficié d'une formation en transformation des produits halieutiques et en apiculture dans les mangroves à Joal-Fadiouth, au Sénégal.

Toutefois, plusieurs défis ont entravé la mise en œuvre des projets, notamment des retards dans le décaissement des fonds et des contraintes administratives. Ces difficultés soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes de financement et d'améliorer le suivi technique des projets. Face aux enjeux croissants liés aux changements climatiques et à la pression anthropique sur les milieux côtiers, une troisième cohorte de petits projets est recommandée pour consolider les acquis et renforcer les actions engagées.



© iStock, BenarTABS

Mise en oeuvre des projets et programmes

Projet de Centre d'Excellence pour la Biodiversité et les Écosystèmes en Afrique de l'Ouest - CEBio-Eco

Le projet Centre d'Excellence pour la Biodiversité et les Écosystèmes en Afrique de l'Ouest (CEBio-Eco/AO) est une initiative visant à renforcer la conservation et la gestion durable des écosystèmes de la région. Financé par l'Union européenne à travers le CIFOR-ICRAF, ce projet d'une durée de quatre ans (2024-2027) est coordonné par le Centre de Suivi Écologique (CSE), en partenariat avec plusieurs institutions, dont le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO). Son objectif principal est d'améliorer la prise de décision en matière de gestion des écosystèmes grâce à une production et une diffusion importante de données scientifiques fiables et actualisées. Il s'inscrit dans une dynamique de consolidation et d'institutionnalisation de l'Observatoire de la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO), un dispositif essentiel pour le suivi de la biodiversité et l'évaluation des politiques de conservation dans la région.

Dans ce cadre, le RAMPAO joue un rôle clé en assurant plusieurs activités stratégiques pour la mise en œuvre du projet. Il est chargé de réaliser des études approfondies sur des thématiques majeures telles que la conservation des espèces menacées, la connectivité des zones protégées et les services écosystémiques pour les communautés locales.

Ces analyses visent à fournir des informations essentielles pour orienter les politiques de gestion des Aires Marines Protégées (AMP). Le RAMPAO contribue également à la rédaction et à l'adoption des textes juridiques nécessaires à l'OBAPAO, garantissant ainsi un cadre institutionnel stable et durable pour la conservation de la biodiversité.

Par ailleurs, le RAMPAO met en place une stratégie de renforcement des capacités afin d'améliorer la gestion des AMP par les acteurs locaux et régionaux. Cette initiative comprend l'organisation de formations, de séminaires et de webinaires destinés aux gestionnaires d'AMP et aux décideurs politiques, favorisant ainsi une meilleure appropriation des outils et des bonnes pratiques en matière de conservation. En complément, le réseau mène des actions de plaidoyer auprès des gouvernements et des institutions sous-régionales afin de promouvoir une prise de décision éclairée et fondée sur des données scientifiques crédibles.

Enfin, le RAMPAO assure le partage et la valorisation des connaissances en collectant, structurant et diffusant des données sur la biodiversité et les AMP. Il facilite la mise en réseau des acteurs, favorise l'échange d'expériences et encourage l'adoption de pratiques innovantes pour la gestion durable des ressources marines et côtières.



Mise en oeuvre des projets et programmes

Projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA resip 2) (Appui à la dynamique d'extension et renforcement du RAMPAO)

Dans le cadre de la collaboration régionale pour la résilience côtière, le présent rapport propose une synthèse des activités menées en 2024 par le RAMPAO dans le cadre de la mise en œuvre de la composante WACA ReSIP2, avec l'appui de la Banque mondiale et de l'UEMOA. Cette intervention s'inscrit dans une dynamique régionale de renforcement de la gouvernance des Aires Marines Protégées (AMP) en Afrique de l'Ouest, à travers trois axes stratégiques : l'élargissement du réseau des AMP, la consolidation des échanges entre acteurs, et l'actualisation de la stratégie régionale de conservation marine et côtière.

Malgré un contexte marqué par la non-signature du contrat avec l'UEMOA et l'indisponibilité des fonds, le RAMPAO a réussi à atteindre un taux d'exécution physique de 47 % en 2024, grâce à des préfinancements et au soutien de partenaires techniques régionaux. Le Togo s'est engagé dans un processus structuré de création d'AMP, concrétisé par l'organisation d'une table ronde nationale en janvier 2024, l'élaboration d'une feuille de route, et la soumission officielle d'une demande d'adhésion au RAMPAO. Parallèlement, des discussions ont été engagées avec le Nigeria, le Ghana et le Liberia pour accompagner leurs initiatives nationales de création ou de renforcement d'AMP.

Le RAMPAO a également renforcé ses capacités institutionnelles en animation du réseau. Une équipe dédiée à la communication et à la capitalisation a été mise en place, avec un plan annuel structuré. Trois webinaires ont été organisés sur des thématiques prioritaires : les rendements économiques des AMP, les solutions fondées sur la nature (SfN), et l'écotourisme sur la mégafaune marine. De plus, quatre lettres d'information ont été diffusées à

l'échelle régionale pour partager les bonnes pratiques et les innovations en matière de gestion durable des AMP.

Sur le plan stratégique, un Comité Régional de Pilotage a été instauré pour encadrer l'actualisation de la stratégie régionale pour les AMP. Les termes de référence pour le recrutement du consultant chargé de la révision de ce document ont été élaborés et traduits dans les trois langues de travail du RAMPAO. En parallèle, le réseau a participé à plusieurs réunions de coordination régionales, ateliers de renforcement de capacités, et un voyage d'étude aux Pays-Bas sur les solutions fondées sur la nature. Ces actions témoignent de l'engagement du RAMPAO à renforcer l'intégration régionale et à promouvoir des approches innovantes pour la conservation des écosystèmes marins et côtiers en Afrique de l'Ouest.



© Vincent, Petite Côte, Sénégal

Mise en oeuvre des projets et programmes

Projet "Notre Poisson" : pour une gestion durable des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest

Le projet "Notre Poisson" s'inscrit dans un contexte marqué par la surexploitation croissante des petits poissons pélagiques en Afrique de l'Ouest, liée notamment à l'expansion rapide des industries de farine et d'huile de poisson. Celles-ci détournent une part importante des captures pour l'aquaculture et l'élevage à l'échelle mondiale, menaçant ainsi la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés côtières. Lancé en novembre 2022 pour une durée de trois ans, et financé par la Fondation MAVA et Ocean 5, le projet vise à promouvoir une gestion durable, équitable et concertée des ressources halieutiques. Il repose sur une approche intégrée combinant recherche, plaidoyer politique, mobilisation de la société civile et sensibilisation du public.

En Afrique de l'Ouest, "Notre Poisson" est coordonné par le RAMPAO, en partenariat avec la CSRP, l'ADEPA, le PRCM, Greenpeace, Feedback et Lancaster University. Ces acteurs travaillent à renforcer les capacités des communautés locales, harmoniser la gestion des stocks de petits pélagiques et influencer les politiques publiques en faveur d'une régulation stricte de l'industrie de transformation. En 2024, le projet a publié une étude sur les impacts socio-économiques de ces industries au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie, mettant en évidence la pression croissante sur les ressources, la vulnérabilité des femmes transformatrices et les risques pour la sécurité alimentaire. Ces résultats ont été largement diffusés à travers divers canaux de plaidoyer, notamment lors d'un Side Event organisé au Forum FAMACO 2024 à Bissau. Cette session a permis de sensibiliser les acteurs régionaux et internationaux aux enjeux posés par la prolifération des usines de farine et d'huile de poisson, en s'appuyant sur des présentations d'experts, des témoignages de communautés affectées et la projection d'un documentaire thématique.

En parallèle, le projet a soutenu plusieurs initiatives nationales et régionales. Le CONIPAS a bénéficié d'un appui pour vulgariser les résultats de l'étude via des émissions télévisées et des tournées d'information. La CSRP a conduit une

mission en Gambie afin d'harmoniser les méthodes de collecte de données sur les petits pélagiques et formuler des recommandations de gestion. L'ADEPA a organisé des ateliers nationaux pour appuyer les coalitions locales de plaidoyer, avec un focus sur les alternatives durables à l'industrie de transformation.



Le RAMPAO, de son côté, a renforcé la communication sur les résultats à travers des documents de vulgarisation et des échanges ciblés avec les décideurs politiques et les organisations de la société civile. Ces actions illustrent l'engagement du projet "Notre Poisson" à défendre les intérêts des communautés côtières, préserver les écosystèmes marins et promouvoir une gouvernance halieutique durable en Afrique de l'Ouest.

05 - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU RAMPAO EN 2024

© WACA, 2024



Le RAMPAO a marqué l'année 2024 par une participation active à plusieurs événements régionaux et internationaux majeurs, renforçant sa visibilité, ses partenariats et son rôle stratégique dans la gouvernance de la biodiversité marine en Afrique de l'Ouest.

Événements marquants du RAMPAO en 2024

Forum marin et côtier (FOMACO) 2024

Le Forum Marin et Côtier (FOMACO) 2024, organisé par le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), s'est tenu à Bissau, en Guinée-Bissau, du 22 au 26 avril. Cet événement a réuni les acteurs clés de la conservation marine et côtière pour échanger sur les enjeux actuels et renforcer les partenariats. Le RAMPAO y a joué un rôle central en animant plusieurs sessions et un stand interactif.

Dans le cadre du programme BIOPAMA, le RAMPAO et l'UICN ont présenté le référentiel EdAMP, outil essentiel pour la gestion adaptative des Aires Marines Protégées (AMP). Lors de la plénière d'ouverture, Mme Marie Suzanna TRAORE, Secrétaire Exécutive du RAMPAO, a souligné la nécessité de mettre à jour régulièrement cet outil.

Un side-event organisé le 24 avril a mis en lumière les impacts socioéconomiques et environnementaux de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson. Les discussions ont porté sur les effets de cette industrie sur les communautés locales, en particulier les femmes transformatrices, et sur l'urgence d'une régulation régionale pour préserver les stocks de petits pélagiques.

Un autre événement, coorganisé avec l'UICN, a porté sur la stratégie régionale de conservation des tortues marines en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les participants ont mis l'accent sur l'engagement des États, la participation communautaire et la nécessité de financements durables.

Lors d'un atelier organisé par BirdLife International, le RAMPAO a contribué aux échanges sur les effets des pêcheries sur les tortues marines et les oiseaux de mer. L'importance des AMP pour réduire les prises accessoires et renforcer les politiques de conservation a été réaffirmée.

La participation du RAMPAO au FOMACO 2024 a permis de consolider son positionnement régional. À travers ses interventions, le réseau a sensibilisé un large public, noué de nouveaux partenariats et promu des recommandations clés : actualisation des données sur les AMP, régulation des industries marines et coopération régionale accrue. Le RAMPAO poursuivra ses efforts pour protéger les écosystèmes marins et soutenir la résilience des communautés côtières.

Team RAMPAO



© RAMPAO, 2024, Bissau, Guinée-Bissau

Événements marquants du RAMPAAO en 2024

Adhésion de la Côte d'Ivoire au RAMPAAO : un engagement renforcé pour la Conservation Marine

Les 1er et 2 février 2024 ont marqué une étape significative dans les efforts de conservation des ressources marines et côtières en Côte d'Ivoire, avec son adhésion officielle au RAMPAAO. Deux événements majeurs ont ponctué cette célébration : une table ronde sur la gestion des aires marines protégées (AMP) et une cérémonie de reconnaissance à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides.

La table ronde, tenue le 1er février, a rassemblé des acteurs clés, notamment des représentants du gouvernement ivoirien, du RAMPAAO, de la Convention d'Abidjan et de l'UICN. Les échanges ont porté sur les enjeux et les perspectives de la gestion durable des AMP en Côte d'Ivoire. Les intervenants ont souligné la nécessité de renforcer la coopération régionale et ont réaffirmé leur engagement à accompagner la Côte d'Ivoire dans la création et l'opérationnalisation de nouvelles AMP.

Le 2 février, la cérémonie officielle d'adhésion s'est déroulée à Ménolé, au sein de l'AMP de Grand-Béréby, en présence des autorités administratives, locales et coutumières, ainsi que des acteurs de la conservation. L'événement a mis en lumière l'implication active des communautés locales dans la préservation des ressources naturelles, appuyée par un soutien technique et financier du RAMPAAO.

Par cette adhésion, la Côte d'Ivoire réaffirme sa volonté de développer un réseau national d'aires marines protégées, en cohérence avec les engagements régionaux et internationaux, afin d'assurer une gestion durable de son littoral et de sa biodiversité marine.



Photo de l'ensemble des officiels lors de la célébration

Kuessi T.



Événements marquants du RAMP AO en 2024

Participation à la réunion des Experts et des Ministres et autorités chargés de l'environnement sur l'observatoire du littoral, la biodiversité et les Aires Protégées d'Afrique de l'Ouest

Le RAMP AO a participé à la réunion préparatoire, puis à la réunion des Ministres et autorités chargés de l'Environnement sur l'observation du littoral, la biodiversité et les aires protégées d'Afrique de l'Ouest du 8 au 10 octobre 2024 à Lomé (Togo). A cette réunion le Coordonnateur Technique du RAMP AO a présenté le Système d'Information sur la Criminalité comme composante de l'Observatoire régional de la biodiversité et des aires protégées en Afrique de l'Ouest (OBAPAO). De même, le Chargé du Projet CEBIO-ECO point focal de l'Observatoire au niveau du RAMP AO a représenté le consortium présenté les principaux résultats de l'OBAPAO.



© Commission de l'UEMOA

Photo de famille - Réunion des experts et des Ministres de l'Environnement de l'Afrique de l'Ouest, 8 - 10 octobre 2024

Événements marquants du RAMP AO en 2024

Le RAMP AO accompagne le Togo dans son processus de créations d'Aires Marines Protégées

Les 22 et 23 janvier 2024, une concertation s'est tenue à Lomé, réunissant une cinquantaine d'acteurs nationaux et de partenaires techniques et financiers, pour lancer officiellement le processus de création d'Aires Marines Protégées (AMP) au Togo. Cet événement stratégique, soutenu par le Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMP AO), constitue une avancée majeure dans la protection des écosystèmes marins et côtiers du pays.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Madame Amah Atutonu, Directrice des Ressources Forestières, a réaffirmé l'engagement du Togo en faveur d'une gestion durable de son espace maritime et a exprimé l'ambition du pays d'adhérer prochainement au RAMP AO. De son côté, le Colonel Mamadou Sidibé, Président du Conseil d'Administration du RAMP AO, a salué cette dynamique positive et l'élan régional en faveur de la conservation marine.

Les échanges ont permis de mettre en lumière les nombreux bénéfices liés aux AMP, notamment leur contribution à la mise en œuvre des engagements internationaux du Togo en matière de biodiversité et de développement durable. Les participants ont également tiré parti des retours d'expérience d'autres pays ouest-africains membres du RAMP AO.

À l'issue des travaux, une feuille de route structurée autour de huit étapes clés a été adoptée. Elle prévoit notamment la mise en place d'une Task Force nationale dès février 2024, et l'élaboration d'un plan de gestion des futures AMP d'ici octobre 2024.

Le soutien technique et institutionnel du RAMP AO dans cette initiative témoigne de son engagement à accompagner les États de la sous-région dans la préservation de leur patrimoine marin, en favorisant une gouvernance partagée et une gestion durable des ressources côtières et marines.



© RAMP AO, 2024, Lomé, Togo

Photo de famille des participants à la table ronde

Événements marquants du RAMP AO en 2024

CRP WACA - Banjul

Le RAMP AO, à travers son Coordonnateur Technique Régional et Chargé de Projet WACA-RAMP AO, a participé à la première réunion de l'année 2024 du Comité Régional de Pilotage (CRP) des Projets d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP et ResIP2), tenue à Banjul du 12 au 13 juin 2024, sous la coprésidence de la République de Gambie et de la Commission de l'UEMOA.

En amont de cette rencontre, il a également pris part, les 10 et 11 juin 2024, à la réunion préparatoire des Coordonnateurs de projets. Cette réunion s'est déroulée en présence de la représentante de la Banque mondiale, ainsi que des représentants des Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO, de la CEEAC, de l'UICN-PACO, du Centre de Suivi Écologique (CSE), du Réseau Régional des Aires Marines Protégées de l'Afrique de l'Ouest (RAMP AO), du Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et marine (PRCM), du Centre d'Excellence Africain sur la Résilience Côtière (ACeCoR) de l'Université de Cape Coast (Ghana) et de la Banque mondiale.

La réunion du CRP a permis de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations issues des précédentes sessions, d'examiner l'état d'avancement des composantes nationales et régionales au 31 mai 2024, et d'approuver, le cas échéant, le rapport d'avancement de la composante régionale du projet WACA ResIP pour la période sous revue. Les participants ont également discuté des mesures prises par les pays et les structures régionales de mise en œuvre dans le cadre du suivi du projet WACA ResIP2, ont examiné les diligences en cours et ont été sensibilisés sur les processus engagés à travers la plateforme WACA.

À l'issue de la réunion, une séance de travail a été organisée avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de la Gambie afin d'examiner les interventions prévues dans le pays et de renforcer les synergies entre les actions régionales et nationales.

Photo de famille
CRP WACA,
Banjul, Gambie



Événements marquants du RAMPAO en 2024

Participation à l'atelier du Groupe de Travail sur le Protocole Additionnel à la Convention d'Abidjan relatif aux AMP

Le RAMPAO a participé à l'atelier du Groupe de Travail sur le Protocole Additionnel relatif aux AMP à l'hôtel Good RADE à Dakar du 24-25 octobre 2024. Cet atelier a réuni 19 experts et représentants de divers pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, et du Centre et des institutions nationales en charge des AMP du Sénégal, et des organisations régionales telles que le RAMPAO, PRCM, l'UICN, l'Université Cheikh Anta Diop, etc. Les travaux ont porté sur l'évaluation et la finalisation de l'avant-projet du Protocole Additionnel relatif aux Aires Marines Protégées (AMP), document stratégique destiné à renforcer la protection du milieu marin et côtier dans la région.

Les participants ont procédé à un examen approfondi de l'avant-projet de Protocole Additionnel, enrichi des apports des Conventions de Nairobi et de Carthagène. Les échanges constructifs ont permis de formuler des amendements substantiels, conduisant à une version consolidée du projet. L'atelier a

permis sur l'adoption d'une feuille de route claire pour la tenue de consultations nationales dans les pays parties à la Convention, en vue de finaliser le texte avant sa présentation à la COP14.

Le Secrétaire Exécutif par intérim du RAMPAO, Dr Isidore Ogoudje Amahowe, a participé activement aux débats. Ses contributions techniques et ses éclaircissements à différents niveaux ont significativement renforcé la qualité du document.

Enfin, les recommandations finales ont été validées, et l'avant-projet de l'avant-projet du Protocole Additionnel relatif aux Aires Marines Protégées (AMP) a été amélioré de façon substantielle. Cette rencontre constitue une étape décisive vers la finalisation de ce instrument régional important pour la gouvernance efficace des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest et du Centre.



Dakar, Sénégal – 24-25 octobre 2024

Événements marquants du RAMP AO en 2024

Participation à l'atelier régional de validation de l'étude sur la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience côtière en Afrique de l'Ouest.

Du 17 au 19 décembre 2024, à Abidjan en Côte d'Ivoire, s'est tenu l'atelier de validation de la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience côtière en Afrique de l'Ouest, organisé par la Commission de l'Union Economique et Monétaire ouest africaine. Représenté par M. Ange Louis Dominique LOPY, Assistant Technique, le RAMP AO a pris part à cet atelier qui avait pour objectif d'examiner et de valider le document de stratégie de mobilisation des ressources pour renforcer la résilience des zones côtières, une étude réalisée par le cabinet d'étude RebelGroup International BV/Artelia/Gide Loyrette Nouel.

Cette activité rentre dans le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre des Plans d'Action Régionale Stratégie pour les Investissements (PARSI) et les Plans d'Investissements Multisectoriels (PIMS) des pays pour la résilience des zones côtières.

L'atelier a réuni des représentants de la Côte d'Ivoire, de Cabo Verde, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Liberia, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo, des structures régionales de mise en œuvre des projets WACA ResIP (UICN, Convention d'Abidjan, PRCM, RAMP AO et CSE), d'institutions financières régionales de développement (BIDC, BOAD, et BAD) ; d'institution d'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA et CEEAC), de personnes ressources/Experts en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégie de mobilisation des ressources ainsi que des représentants du groupe de cabinets d'étude. Il a permis la révision de l'ensemble du document. Divers manquements ont été relevés par les participants et des recommandations formulées pour améliorer le document en vue de sa validation.



Photo de groupe "Atelier de validation de la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience côtière en Afrique de l'Ouest"

Événements marquants du RAMP AO en 2024

Participation à l'atelier de formation sur le plaidoyer et à la visite de presse et des influenceurs

Le RAMP AO a pris part, à travers son Chargé de Communication, Monsieur TOGBE KUESSI Giraud, à l'atelier de formation sur le plaidoyer organisé par WACA-BAR de l'UICN, qui s'est tenu du 2 au 6 décembre 2024 à Serrekunda, en Gambie. Cet atelier visait à renforcer les capacités des chargés de communication en matière de plaidoyer et de communication stratégique, en mettant un accent particulier sur les enjeux environnementaux et la gestion durable des zones côtières en Afrique de l'Ouest.

Dans le prolongement de cette formation, le RAMP AO a également participé à une visite de terrain transfrontalière, organisée du 9 au 12 décembre 2024 entre le Bénin et le Togo. Cette mission avait pour objectif de renforcer les capacités des influenceurs et des journalistes en leur permettant de découvrir les infrastructures et les activités génératrices de revenus (AGR) mises en œuvre dans le cadre du programme WACA.

La visite a permis de mettre en lumière les résultats tangibles des investissements du programme WACA en matière de protection des côtes et d'adaptation au changement climatique. Les participants ont pu observer des solutions concrètes déployées pour lutter contre l'érosion côtière et renforcer la résilience des communautés, notamment à travers des infrastructures grises et vertes, des AGR et diverses initiatives communautaires.

Le principal facteur de succès des interventions transfrontalières entre le Bénin et le Togo réside dans la mise en place d'un mécanisme efficace de collaboration entre les différents acteurs impliqués.



© Kuessi G. TOGBE, Grand-Popo, Bénin

Événements marquants du RAMPAO en 2024

CRP WACA ACCRA

Le RAMPAO, à travers son Coordonnateur Technique Régional et Chargé de Projet WACA-RAMPAO, a participé à la deuxième session annuelle 2024 du Comité Régional de Pilotage (CRP) des Projets d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP 1 et 2), tenue à Accra le 27 novembre 2024. Cette session s'est déroulée sous la coprésidence de la République du Ghana et de la Commission de l'UEMOA.

En amont de cette rencontre, il a également pris part à la réunion préparatoire des Coordonnateurs nationaux et régionaux des Unités de Gestion des Projets (UGP) ResIP 1 et 2, organisée dans la même ville les 25 et 26 novembre 2024. Cette réunion a réuni les délégués des pays bénéficiaires des projets WACA ResIP 1 et 2 (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo), ainsi que les représentants des Commissions de l'UEMOA, de la CEDEAO et de la CEEAC, de l'UICN-PACO, du Secrétariat de la Convention d'Abidjan (ABC), du Centre de Suivi Écologique (CSE) de Dakar, du Réseau Régional des Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), du Partenariat Régional pour la Conservation des zones côtières et marines (PRCM), et de la Banque mondiale (en ligne).

La réunion a permis :

- d'examiner l'état de mise en œuvre des recommandations issues des précédentes sessions du CRP ;
- d'évaluer l'avancement des composantes nationales et régionales des projets WACA ResIP 1 et 2, au 31 octobre 2024 ;
- d'approuver le plan de travail et le budget annuel 2025 de la composante régionale ;
- de partager les expériences tirées des investissements réalisés au Bénin dans le cadre du programme WACA ;

et de discuter des perspectives de la plateforme WACA, notamment à travers l'initiative « WACA Plus ».

Le RAMPAO a apporté des éclaircissements sur les interventions relevant de la composante WACA-RAMPAO, et a présenté les principales activités planifiées pour l'année 2025.



Photo de famille -
Réunion du comité
régional de pilotage du
Projet WACA à Accra,
Ghana, 25-29 novembre
2024

Événements marquants du RAMPAO en 2024

Participation au séminaire sur les bénéfices des zones marines protégées pour la conservation de la biodiversité et de la pêche afin de réconcilier la protection et l'exploitation durable au Maroc.

Lors du séminaire organisé par la COMHAFAT, tenu du 31 octobre au 1er novembre 2024 à Casablanca (Maroc), sur les bénéfices des Aires Marines Protégées (AMP) pour la pêche et la biodiversité, le Dr Bara DEME, Chargé de Projet au Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO), a présenté un état des lieux des AMP en Afrique de l'Ouest et leur alignement avec les engagements internationaux.

Dans son intervention, il a retracé l'histoire de la mise en place des premières AMP dans la région, en commençant par la Mauritanie dans les années 1970, avant une expansion progressive vers d'autres pays au cours des décennies suivantes. Il a ensuite exposé la situation actuelle des AMP en Afrique de l'Ouest, en mettant en évidence leur répartition géographique, les avancées réalisées, ainsi que les principaux défis rencontrés en matière de gestion.

L'intervention a également permis de faire le point sur l'état d'avancement des engagements internationaux, notamment l'objectif mondial de protection de 30 % des océans d'ici 2030.

Le Dr DEME a mis en lumière les écarts persistants entre les ambitions politiques et les réalités du terrain, en soulignant les contraintes liées au manque de financements, aux conflits d'usages et aux problèmes de gouvernance.

Il a plaidé pour une approche plus intégrée et inclusive des AMP, fondée sur une participation active des communautés locales, et a insisté sur l'importance de renforcer la coopération régionale pour une gestion efficace et durable des écosystèmes marins et côtiers.

Enfin, dans le cadre des discussions scientifiques, le Dr DEME a modéré une table ronde consacrée aux approches innovantes en matière de conservation et de suivi des AMP. Il y a notamment mis en avant le potentiel des outils scientifiques émergents, tels que l'ADN environnemental (eDNA), et a souligné la nécessité de renforcer les capacités des gestionnaires et des chercheurs pour améliorer la mise en œuvre des AMP en Afrique de l'Ouest.

Photo de famille du séminaire COMHAFAT, AMP et conservation marine, 31 octobre, 1er novembre 2024, Casablanca, Maroc



Événements marquants du RAMPAO en 2024

Participation au voyage d'étude WACA sur les solutions fondées sur la nature au Pays-Bas

Le RAMPAO a bénéficié du soutien financier de la Banque mondiale pour participer à un voyage d'étude aux Pays-Bas, du 18 au 22 novembre 2024, consacré aux solutions fondées sur la nature (SfN). Cette mission a permis d'approfondir les connaissances sur les SfN et de renforcer les collaborations internationales autour de cette approche innovante. Les sessions d'échanges et les visites de terrain ont couvert plusieurs thématiques : économie bleue, gestion intégrée des risques côtiers en Afrique de l'Ouest, conception et intégration des SfN dans les politiques publiques, engagement des parties prenantes, exploitation et maintenance des infrastructures vertes, suivi-évaluation, analyse économique et financement, optimisation des bénéfices en matière de biodiversité, ainsi que l'inclusion du genre et des communautés locales.

Les premiers jours ont été consacrés à la présentation des programmes néerlandais innovants tels que « Bâtir avec la nature » et NL2120, suivis de visites sur des sites emblématiques comme Hondsbossche, Castricum, et le Rijkswaterstaat Watermanagement Centre, illustrant des approches avancées de gestion côtière et de résilience aux inondations.

La visite a également inclus des initiatives en milieu urbain et des infrastructures de conservation, notamment au Houttribdijk et dans les polders de Biesbosch. Des échanges avec des institutions telles qu'Invest International et la Commission néerlandaise des évaluations environnementales ont mis en lumière des opportunités de financement et de renforcement des capacités. La session de clôture du 22

novembre, a permis d'examiner les perspectives de mise en œuvre des SfN en Afrique de l'Ouest, avec des possibilités de collaboration avec des partenaires néerlandais (Ecoshape, HKV), la Banque mondiale et le RAMPAO pour développer des projets pilotes.

Lors de cette mission, le RAMPAO a présenté ses initiatives passées en matière de SfN, principalement axées sur la sensibilisation des gestionnaires d'AMP à travers des webinaires et la diffusion d'expériences régionales et internationales.



Visite terrain - Solution Fondée sur la Nature au Pays-Bas

Événements marquants du RAMPAO en 2024

Participation à l'atelier régional de renforcement des capacités pour les États des côtes atlantique et méditerranéenne de l'Afrique sur l'Accord BBNJ sur la conservation du 16 au 19 décembre 2024, à Rabat, au Maroc

Le Réseau Régional des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) a été représenté par le Dr Ogoudje Isidore AMAHOWE, Secrétaire Exécutif par intérim, à l'atelier régional de renforcement des capacités sur le traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ). Cet atelier s'est tenu du 16 au 19 décembre 2024 à Rabat (Maroc), sous l'égide de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations unies, en collaboration avec le Royaume du Maroc, avec un cofinancement de l'Union européenne.

L'objectif de cet atelier était de renforcer la capacité des États et parties prenantes africaines à comprendre et à préparer l'adhésion à l'Accord BBNJ, en abordant les droits, obligations et étapes nécessaires à sa mise en œuvre effective.

En tant qu'institution régionale de référence en matière de conservation marine, le RAMPAO joue un rôle clé dans l'opérationnalisation du BBNJ en Afrique de l'Ouest, grâce à son expérience dans la création et la gestion d'aires marines protégées (AMP) et à son expertise en gouvernance régionale.

Le Dr AMAHOWE a co-animé un panel de haut niveau sur les cadres de gouvernance des océans et les défis côtiers en Méditerranée et en Atlantique, avec un accent sur l'accord BBNJ. Ce panel a réuni plusieurs institutions régionales telles que la CICTA, l'OPASE, la CIESM, la CGPM, la COMHAFAT, la Convention de Barcelone, la Convention d'Abidjan, la Commission de l'Union Africaine, la COI-Afrique et le COPACE.

Il a présenté le mandat, l'évolution et les initiatives du RAMPAO, tout en analysant les défis auxquels font face les États ouest-africains pour la mise en œuvre du BBNJ. Il a mis en avant le rôle stratégique que peut jouer le réseau pour accompagner ce processus, notamment à travers le renforcement de la coopération régionale et l'intégration des AMP dans les outils de gestion du traité.

L'intervention de Mme Purificació Canals, Directrice du Réseau Mondial des AMP, sur la mise en œuvre de la Partie III du traité (outils de gestion par zone) a souligné l'alignement naturel entre les missions du RAMPAO et les objectifs du BBNJ.

Les échanges ont permis d'approfondir la compréhension du traité et de positionner le RAMPAO comme un acteur central dans sa mise en œuvre en Afrique de l'Ouest. Cet atelier constitue une étape importante vers l'internalisation du BBNJ par les pays africains, où le RAMPAO demeure un levier stratégique pour la gouvernance durable des océans et la conservation de la biodiversité marine.

**Photo de famille - Atelier
BBNJ - 16 -19 Décembre,
Rabat, Maroc**



Événements marquants du RAMPAO en 2024

Mise en place du Comité Régional de Pilotage pour l'élaboration de la Stratégie Régionale des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (SRAMPAO)

Le RAMPAO avec le soutien de l'UEMOA a organisé une réunion virtuelle le 15 octobre 2024 pour la mise en place du Comité Régional de Pilotage (CRP) chargé de superviser le processus d'élaboration de la stratégie régionale des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest (SRAMPAO). Cette stratégie vise à actualiser le cadre de conservation marine régional, en réponse aux menaces croissantes sur les écosystèmes marins et côtiers, et en cohérence avec les politiques internationales telles que la Convention des Nations Unies sur la Droit de la Mer, l'Accord au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatif à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale (BBNJ), et Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par des allocutions du Secrétaire exécutif par intérim du RAMPAO, du représentant de l'UEMOA, et du président du Conseil d'Administration du RAMPAO. Tous ont souligné l'importance de la stratégie, notamment en vue de sa présentation au prochain Congrès international des Aires Marines Protégées (IMPAC 6) prévu en 2027 à Dakar.

Le CRP est composé de 13 membres représentant diverses institutions régionales (RAMPAO, UICN, UEMOA, Convention d'Abidjan, PRCM, CSRP, etc.) et experts scientifiques. Il fonctionnera sur une base volontaire avec l'appui logistique du secrétariat du RAMPAO, et aura pour rôle de superviser le processus, valider les livrables, et assurer une approche participative et alignée sur les priorités régionales.

Le calendrier de travail s'étend d'octobre 2024 à décembre 2025, incluant la mise en place du CRP, la finalisation des TDR, le recrutement d'un consultant, la réalisation d'un diagnostic approfondi des AMP, et l'élaboration de la stratégie. Des inquiétudes ont été exprimées sur la faiblesse du budget disponible, mais un consensus a été trouvé pour démarrer immédiatement les activités tout en recherchant des financements complémentaires.

La réunion s'est conclue par l'installation officielle du CRP, la désignation de son bureau (Président : Colonel Abdoulaye Diop ; Vice-président : Mathieu Ducrocq ; Secrétaire : Dr Ogoudje Isidore Amahowe), et des recommandations urgentes pour lancer le processus, finaliser les TDR, réviser la feuille de route et formaliser la désignation des membres.

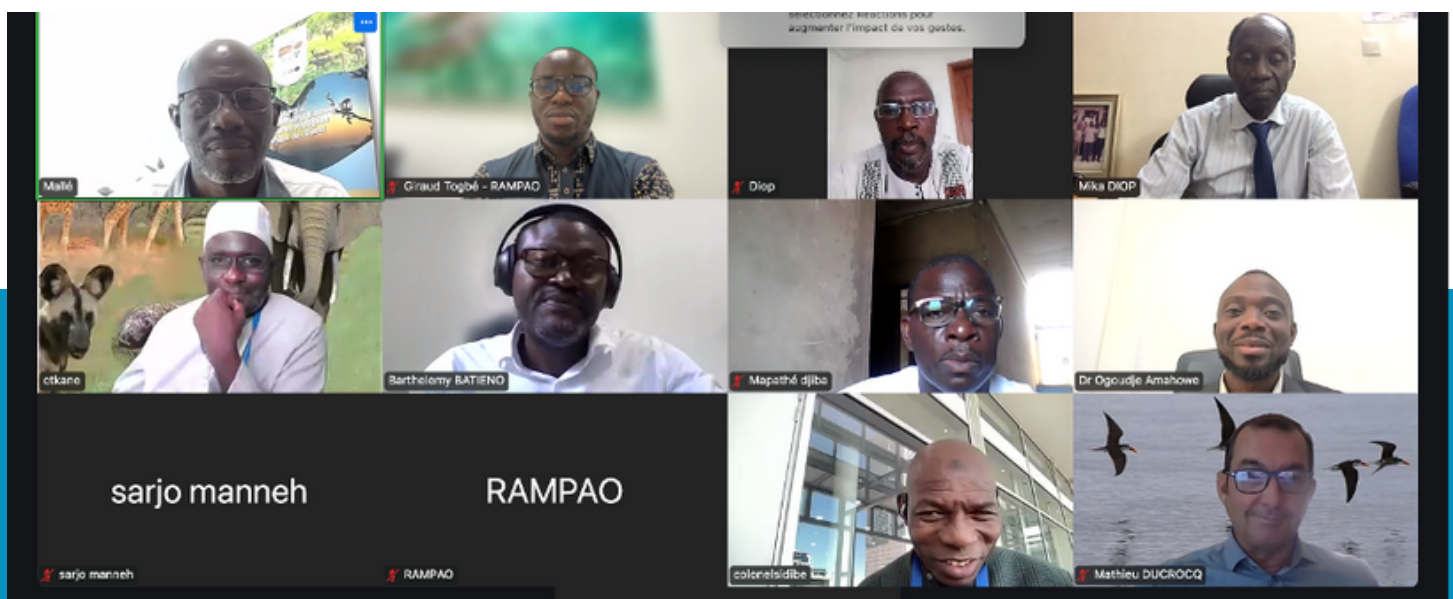
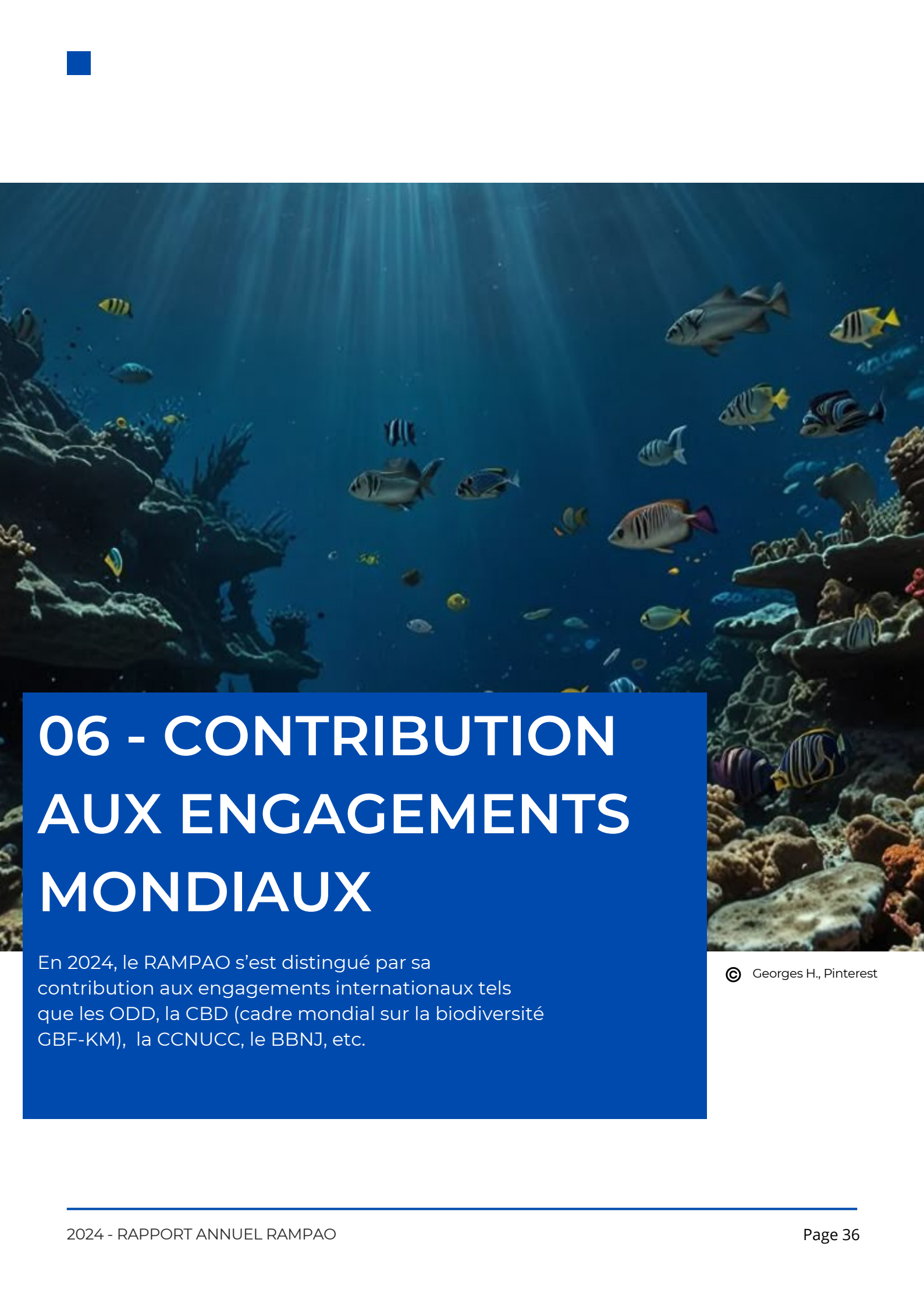


Photo des participants à la réunion virtuelle

A vibrant underwater scene featuring a diverse coral reef. Sunlight rays penetrate the deep blue water from the top, creating a dramatic effect. Numerous fish of various species, including striped surgeonfish, are swimming throughout the water column. The reef structure is complex, with various types of coral and rocks visible.

06 - CONTRIBUTION AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX

En 2024, le RAMP AO s'est distingué par sa contribution aux engagements internationaux tels que les ODD, la CBD (cadre mondial sur la biodiversité GBF-KM), la CCNUCC, le BBNJ, etc.

© Georges H., Pinterest

Contribution aux engagements mondiaux

Quelles actions le RAMP AO a-t-il menées en 2024 pour soutenir la mise en oeuvre de la CCNUCC ?



24 HECTARES

de mangroves restaurés au Bénin et en Sierra Leone pour lutter contre la submersion marine et stocker du carbone bleu.

Petites Initiatives et mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtières en Afriques de l'Ouest- PIMFAO

8000

cocotiers plantés sur 22 km de littoral en Côte d'Ivoire pour stabiliser les sols et freiner l'érosion.



Soutien à des activités résilientes : pisciculture hors sol (Bénin), apiculture dans les mangroves (Gambie).

10



Coopératives féminines appuyées en Mauritanie

1



Puit d'eau potable construit dans les îles Urok (Guinée-Bissau) en réponse à l'intrusion saline liée au changement climatique

EN 2024

+ de 200



acteurs formés (gestionnaires d'AMP, communautés locales, OSC, à travers des webinaires sur la l'adaptation, la gouvernance et les solutions fondées sur la natures.

VERS LA PREMIERE AMP DU TOGO

Courant 2024, le RAMP AO a appuyé le Togo dans le lancement de son processus national de création de sa première AMP, à travers une table ronde multi-acteur et l'élaboration d'une feuille de route.



Contribution aux engagements mondiaux

Quelles actions le RAMP AO a-t-il menées en 2024 pour contribuer à la mise en oeuvre des ODD ?



Projet « Notre Poisson » : lutte contre la raréfaction des petits pélagiques essentiels à l'alimentation - Plaidoyer pour interdire la transformation du poisson frais en farine et huile - Construction de puits pour l'eau potable (Guinée-Bissau) et AGR pour renforcer la sécurité alimentaire.



Amélioration des moyens de subsistance des femmes : appui à 10 coopératives féminines (ex : 25 machines à coudre en Mauritanie) - Formation de femmes ostréicultrices et transformatrices de produits halieutiques - Inclusion des femmes dans la gouvernance des AMP et les projets locaux.



Appui direct aux communautés via des petits projets (budget total 200 846 € en 2024) - Amélioration des moyens d'existence dans 7 pays (Bénin, Sénégal, Gambie, etc.) - Autonomisation économique par les AGR et accès à l'eau potable.



Collaboration avec plus de 20 partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, UE, UICN, FFEM, etc.) - Participation active aux forums régionaux (FOMACO, CRP WACA, Réunion des ministres de l'Environnement) - Appui à la mise en œuvre des accords BBNJ, CBD (Cadre mondial post-2020), et ODD 30x30.



Restauration des écosystèmes: Reboisement de 24 ha de mangroves et 8 000 cocotiers plantés - Formation de 200 acteurs locaux à l'adaptation climatique - Participation à un voyage d'étude aux Pays-Bas sur les solutions fondées sur la nature (SfN) - Appui à la résilience côtière via le projet WACA ResIP2.



© André Philippe, Pinterest

Contribution aux engagements mondiaux

Quelles actions le RAMP AO a-t-il menées en 2024 pour soutenir la mise en oeuvre du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) de la CBD, adopté à Kunming-Montréal ?

En 2024, le RAMP AO a renforcé la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) en appuyant l'extension du réseau des Aires Marines Protégées (AMP) en Afrique de l'Ouest. Il a soutenu les processus de création d'AMP au Togo et au Sénégal (Lac Rose) et facilité l'adhésion de la Côte d'Ivoire au réseau, contribuant directement à l'atteinte de la cible 3 visant 30 % de couverture des zones marines d'ici 2030.

Dans une dynamique de coopération régionale, le RAMP AO a également facilité une visite d'échange entre les acteurs de conservation du Cap-Vert et de la Réserve de biosphère des Bijagós, favorisant le partage d'expériences et le renforcement des capacités pour une gestion participative et efficace des AMP. Ces initiatives ont consolidé les efforts régionaux pour la connectivité écologique (cible 11) et l'implication des communautés locales dans la gouvernance des aires protégées, conformément à la cible 22 du GBF.

Enfin, une attention particulière a été portée à l'inclusion des femmes, des jeunes et des communautés locales dans la gouvernance des AMP, en cohérence avec les "cibles 9, 22 et 23". Des AGR, formations et équipements ont été mis en place dans plusieurs pays. Pour renforcer la durabilité financière, des études sur les « contributions vertes » ont été menées au Sénégal et en Guinée-Bissau "cible 19", et des plaidoyers ont été engagés pour augmenter les financements publics dédiés à la biodiversité marine.



© Dr Amahowe Isidore



© Dr Amahowe Isidore



© Dr Amahowe Isidore



© Sofi, Pinterest

07 - CAPITALISATION, RECHERCHE ET COMMUNICATION

En 2024, le RAMP AO a renforcé la production et la diffusion de connaissances sur la conservation marine, à travers des études, des partages de bonnes pratiques, des webinaires thématiques et une communication digitale active, contribuant ainsi à renforcer les capacités, la visibilité et l'engagement au sein du réseau.

Capitalisation, Recherche et Communication

Bonnes pratiques de gestion des AMP et des ressources naturelles

Dans cette section, nous mettons en lumière des expériences réussies de conservation et de gestion durable des ressources marines et côtières, issues des panels de discussion animés par le RAMPAO. Ces échanges constituent de véritables espaces de dialogue entre gestionnaires et membres des comités de gestion des AMP du réseau.

À travers ce travail de capitalisation, il s'agit de valoriser la dynamique d'animation du réseau en permettant aux membres de découvrir des initiatives exemplaires mises en œuvre dans la sous-région.

Ces partages d'expériences visent à inspirer, renforcer les capacités des gestionnaires et favoriser les échanges de connaissances ainsi que la mise en réseau des acteurs de la conservation.

Les sous-sections suivantes présentent une sélection de publications phares classées par thématiques clés.

Communication autour des actions de surveillance dans les AMP

Site	Activités	Résultats
Apac Kawawana	Une sortie de surveillance a été faite le 01/11/2024 par l'Unité de gestion de l'APAC KAWAWANA avec les partenaires SOCODEVI et le CLPA de Mangagoulack	Contrôle d'une pirogue et sensibilisation de 3 pêcheurs.
AMP Ufoyal Kassa Bandial	Patrouille participative en octobre 2024 sur l'axe Elinkine-Carabane-Pointe Saint Georges.	Le dispositif de surveillance de l'AMP UKB a mené une patrouille participative en octobre 2024 sur l'axe Elinkine-Carabane-Pointe Saint Georges. Au cours de cette opération, trois pirogues ont été contrôlées et six pêcheurs ont été sensibilisés au port obligatoire du gilet de sauvetage et à l'utilisation des mailles réglementaires
AMP Ufoyal Kassa Bandial	Mission de surveillance et de sensibilisation a été organisée dans le Bandial au large du fleuve Casamance le 26/10/2024	4 pirogues contrôlées dont les 3 en infraction ; saisie de produits de pêche et de 3 filets ; 1 nid de tortue marine trouvé intact.



© RAMPAO, Kawawana, Casamance, Sénégal

Capitalisation, Recherche et Communication

Bonnes pratiques de gestion des AMP et des ressources naturelles

Sensibilisation et communication environnementale

Site	Activités	Résultats
APAC KAWAWANA	Le 25 août 2024, à l'APAC Kawawana une journée de plantation de 200 cents agrumes a été organisée au sein des établissements scolaires de la commune de Mangagoulack dans le cadre des petits projets RAMPAO. Cette initiative vise à générer des revenus supplémentaires pour ces établissements.	La plantation de 200 plants d'agrumes, sensibilisation à l'agriculture durable
AMP Ufoyaal Kassa-Bandial (UKB)	Activité de surveillance effectuée le 19/02/2025 dans la Zone Pointe Saint Georges en Casamance	Cinq (5) permis de pêche et Trois (3) moteurs saisis et stockés au poste de commandement à Oussouye pour non-respect de la réglementation (interdiction de pêcher avec des engins de pêche qui sont autorisés que dans l'océan) Six (6) pirogues en provenance Ziguinchor contrôlées

Communication autour des activités de suivi-écologique

Site	Activités	Résultats
AMP ROK	Mission de suivi des plantations de mangroves réalisées en 2024, déroulée le 9 octobre 2024	Évaluation de la dynamique des peuplements ; analyse des caractéristiques physico-chimiques du milieu; identification des facteurs de stress, évaluation de l'efficacité des techniques de restauration,
AMP îles Maio	Du 9 au 13 septembre 2024, une formation intitulée « Solutions durables aux problèmes du plastique, avec un accent sur l'associativisme et le coopérativisme » s'est déroulée à la Délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement.	Sensibilisation à la pollution plastique, mobilisation des acteurs locaux, formation sur les solutions durables
AMP Bouche du Roy	Dans la commune de Ouidah, au Bénin, une pépinière de Conocarpus erectus a été mise en place. La mise en terre est effectuée en décembre 2024, après 2 mois et 19 jours de préparation.	20 000 plants de pépinière mise en place

Capitalisation, Recherche et Communication

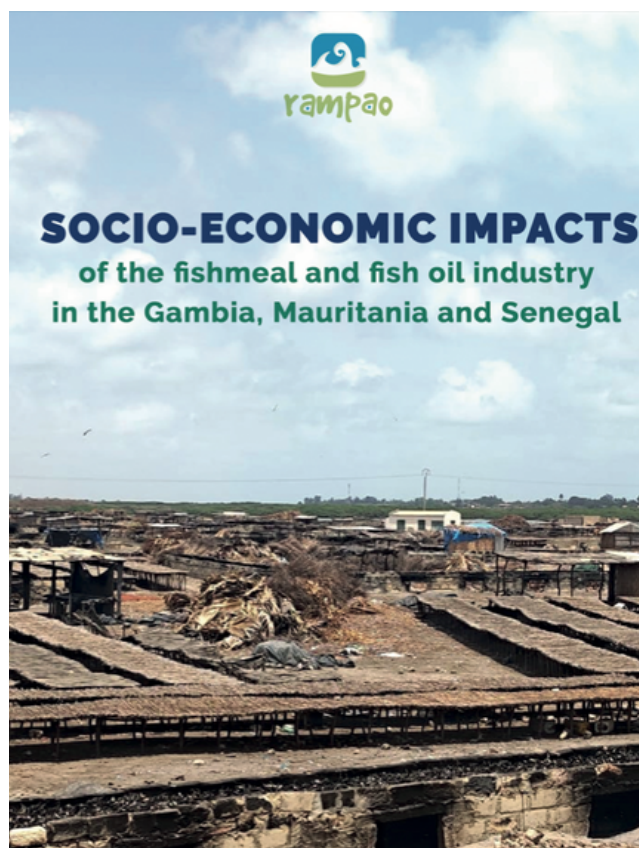
Productions Scientifiques

Impacts Socioéconomiques des industries de farine et d'huile de poisson en Gambie, au Sénégal et en Mauritanie

Une étude du RAMP AO évalue les impacts socioéconomiques et environnementaux de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson en Mauritanie, au Sénégal et en Gambie. Cette industrie, en forte croissance sous l'effet de la demande mondiale, transforme des petits pélagiques essentiels à l'alimentation locale. En Mauritanie, 37 usines étaient recensées en 2022, mais certaines ont fermé faute de ressources. Au Sénégal et en Gambie, la production augmente, alimentée par des pirogues artisanales et des navires industriels étrangers.

Si le secteur crée des emplois, ceux-ci sont précaires et souvent occupés par des étrangers, au détriment des femmes transformatrices et mareyeurs locaux. La raréfaction du poisson destiné à la consommation humaine compromet la sécurité alimentaire, augmentant les prix et réduisant l'accessibilité pour les populations vulnérables. Malgré des revenus d'exportation notables, jusqu'à 15 % des exportations halieutiques de la Mauritanie en 2018, les bénéfices locaux restent faibles, en raison d'une gouvernance et d'une fiscalité peu transparentes.

Les impacts environnementaux sont alarmants : pollution des eaux, nuisances pour les riverains, absence de concertation avec les communautés, non-respect des normes et surpêche, notamment de juvéniles, menaçant la durabilité des stocks. L'étude recommande de limiter les usines, renforcer la régulation, contrôler les captures et soutenir les filières locales pour préserver la sécurité alimentaire et les écosystèmes côtiers.



© Rampao



© C. Faudemay

Capitalisation, Recherche et Communication

Productions Scientifiques

Le RAMPAO a conduit en 2024 une étude scientifique visant à évaluer l'efficacité de la gestion des Aires Protégées (AP) à travers l'outil IMET. Cette évaluation repose sur des données collectées entre 2021 et 2022 auprès de 34 aires protégées réparties dans neuf pays de la région. L'objectif était d'identifier les forces, les faiblesses et les opportunités d'amélioration de la gouvernance et des stratégies de conservation dans le contexte des engagements internationaux tels que l'initiative 30x30 et le traité BBNJ.

Les résultats révèlent que si le cadre institutionnel et réglementaire des aires protégées est relativement bien défini, leur mise en œuvre est freinée par un déficit chronique en ressources financières et humaines, une gouvernance souvent centralisée et une planification stratégique obsolète. L'analyse des scores IMET indique que la majorité des AP se situent dans la catégorie intermédiaire, avec une gestion partiellement efficace mais nécessitant des améliorations significatives pour assurer une conservation durable. La pression exercée par des activités anthropiques croissantes, notamment la pêche illégale, l'urbanisation côtière et les industries extractives, accentue les défis auxquels ces aires protégées doivent faire face. Le manque de suivi scientifique structuré et l'insuffisance des mécanismes de financement durable limitent la capacité d'adaptation et de résilience des AP face aux menaces environnementales et socioéconomiques émergentes. Les résultats montrent également que l'implication des communautés locales dans la gestion des AP reste marginale, malgré l'importance reconnue des approches participatives pour renforcer la légitimité et l'efficacité des mesures de conservation.

Valorisation des résultats des campagnes IMET “Integrated Management Effectiveness Tool” conduites par le RAMPAO

L'étude met en évidence la nécessité d'une révision des modèles de gouvernance en favorisant des mécanismes de cogestion plus inclusifs et adaptés aux réalités locales. Elle souligne également l'urgence d'intégrer les AP dans des stratégies de développement territorial cohérentes afin d'éviter leur marginalisation dans les politiques publiques. La faiblesse du suivi écologique des AP constitue un autre obstacle majeur, rendant difficile l'évaluation de l'impact des actions de conservation sur la biodiversité marine et les écosystèmes côtiers. La mise en place de protocoles de suivi harmonisés et la valorisation des savoirs écologiques locaux apparaissent comme des pistes essentielles pour améliorer l'efficacité des AP. L'étude recommande par ailleurs une meilleure articulation entre les financements nationaux et internationaux pour garantir la viabilité économique des AP à long terme.



© Reddit, Pinteres

Capitalisation, Recherche et Communication

Production de contenus et diffusion

Nous avons renforcé la communication en produisant des contenus variés afin de valoriser les actions des membres du réseau et de sensibiliser l'ensemble des acteurs clés de la conservation marine et côtière en Afrique de l'Ouest. La publication de newsletters trimestrielles a permis de partager les avancées de projets majeurs tels que WACA ResIP 2, le projet Notre Poisson, ou encore le programme des Petits Projets – phase 2.

Des articles ont été rédigés sur diverses thématiques liées à la conservation, mettant en lumière les résultats concrets obtenus par les AMP dans la mise en œuvre de leurs activités de terrain. Des articles de fond et des interviews ont également été réalisés pour documenter les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre, avec un accent particulier sur les success stories des bénéficiaires des initiatives soutenues par le RAMP AO.

L'audiovisuel a occupé une place importante dans la stratégie, avec la production de vidéos de sensibilisation et de témoignages illustrant l'impact des interventions sur les communautés locales et les écosystèmes marins.

Le réseau a également misé sur des supports visuels dynamiques (infographies, carrousels) pour vulgariser les concepts et rendre l'information plus accessible, notamment à travers les formats #MondaySensitization et #AMPNews.

L'ensemble de ces contenus a été largement diffusé via le site web du RAMP AO, les réseaux sociaux et des partenariats médias stratégiques, permettant ainsi d'élargir l'audience et de renforcer la portée du message de conservation dans la région.



© Dr Amahowe Isidore

Voici un récapitulatif des chiffres clefs :

04

Lettre d'information réalisées

04

interviews réalisés

10

Capsules vidéo vulgarisés

05

Rapports d'activités vulgarisés

15

Documents de conservation vulgarisés

20

Articles de succès stories

10

Thématiques phares abordés

04

Articles de fonds

04

Webinaires réalisés



© De Dos, Pinterest

Capitalisation, Recherche et Communication

Gestion de Communiatiion - Dynamique digitale et engagement

La présence sur les réseaux sociaux a élargi notre audience pour mieux sensibiliser le public aux enjeux de conservation des écosystèmes marins et côtiers en Afrique de l'Ouest. Grâce à une stratégie de communication digitale ciblée, le réseau a consolidé son positionnement sur LinkedIn, Facebook et X, trois plateformes clés pour interagir avec ses membres, partenaires techniques et financiers, ainsi que le grand public. Grâce à une animation régulière et une diversification des formats de contenus, le RAMPAO a enregistré une augmentation de son audience et de l'interaction sur ses différentes plateformes en 2024. Le RAMPAO utilise activement les réseaux sociaux comme un outil important pour la mise en avant de projets, des articles, des infographies pédagogiques, des annonces d'événements, des histoires à succès, des témoignages.

Tableau : récapitulatif de l'audience des réseaux sociaux du RAMPAO

Indicateur réseau social	Nombre d'abonnés	Taux de couvertures	Taux d'engagement
Facebook	+ 17 000	+ 45 000	+ 10 000
LinkedIn	+ 1 800	+ 30 000	+ 8 000
X	+ 500	+ 20 000	+ 2 000

Nombre d'abonné : les abonnés sont les personnes qui suit nos pages et qui contribuent à sa visibilité

Taux de couverture : nombre de comptes uniques ayant vu au moins une fois l'une de nos publications ou Stories

Taux d'engagement : est un indicateur clé de performance qui mesure, le niveau d'engagement des internautes avec un contenu, leur degré d'interaction à l'égard d'une publication ou d'une publicité de la marque.





08 - GOUVERNANCE DU RAMPAO EN 2024

L'année 2024 a également été marquée par des évolutions importantes au niveau de la gouvernance du RAMPAO. Malgré un contexte institutionnel et financier difficile, les instances dirigeantes du réseau se sont mobilisées pour assurer le pilotage stratégique, renforcer la transparence et accompagner la relance des activités du Secrétariat exécutif.

© RAMPAO, 2024, Dakar, Sénégal

Les réunions du Conseil d'Administration du RAMPAO

2024 : une année particulièrement dense pour le Conseil d'Administration du RAMPAO

Le CA du RAMPAO s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2024 pour assurer le suivi stratégique et accompagner la gestion de la crise institutionnelle.



15 mai 2024



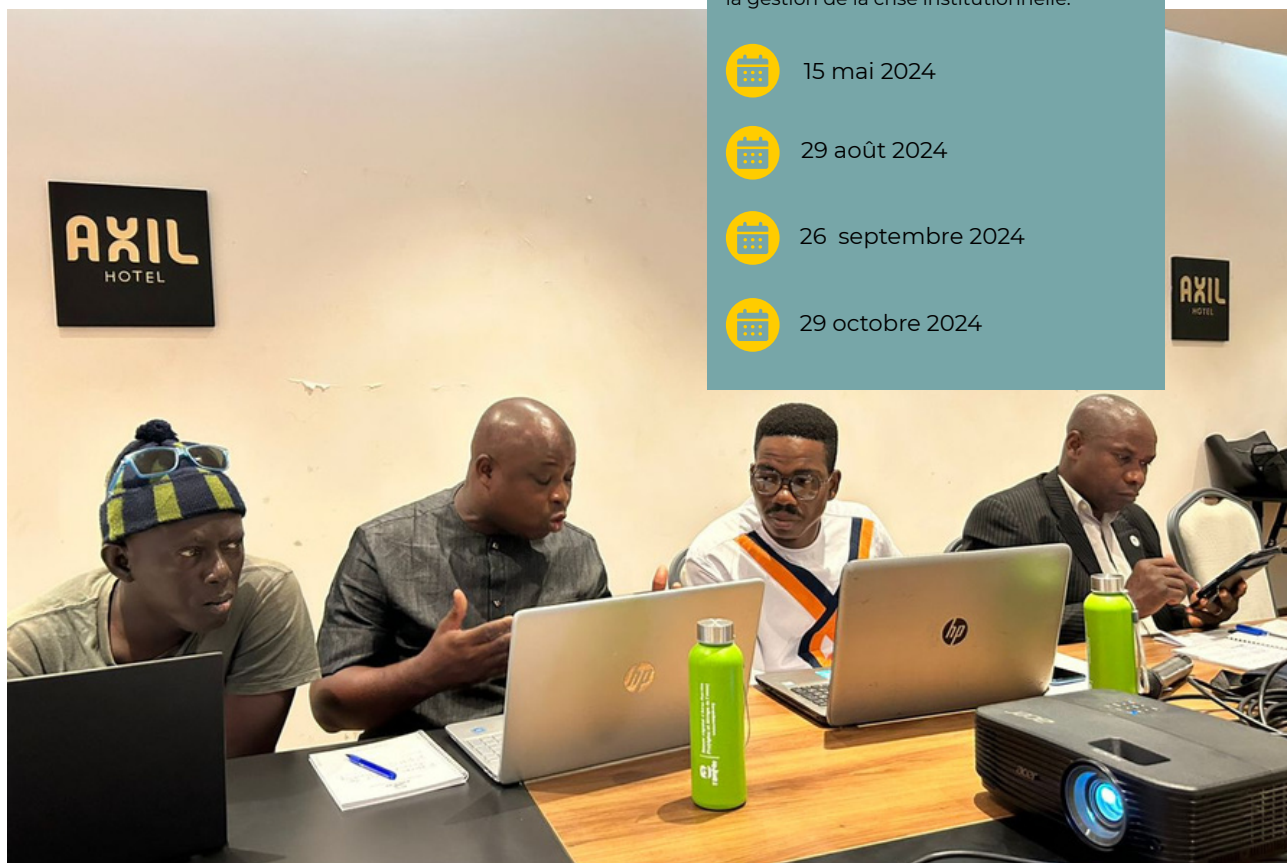
29 août 2024



26 septembre 2024



29 octobre 2024



© RAMPAO, 2024, Dakar, Sénégal

Quelles dispositions le Conseil d'Administration a-t-il prises en 2024 pour faire face à la crise institutionnelle et garantir la continuité des activités du RAMPAO ?

En 2024, dans un contexte de crise institutionnelle, le Conseil d'Administration du RAMPAO a multiplié les réunions pour assurer la stabilité du réseau, restaurer la confiance des partenaires et renforcer la gouvernance. Il a acté la démission de la Secrétaire Exécutive, nommé un intérimaire, encadré la passation de service, et validé le départ du Responsable Administratif et Financier (RAF). Afin de suivre les projets en cours d'exécution, le CA a procédé dès décembre 2024 au recrutement d'un cabinet spécialisé chargé à la fois de la tenue de la comptabilité du Secrétariat exécutif et de la réalisation d'un audit financier complet.

Un rapport intermédiaire est déjà disponible. Par ailleurs, des dispositions ont été prises pour assurer le suivi rigoureux de l'exécution des projets en cours et réduire les effectifs au strict nécessaire. Pour garantir l'application effective de ses décisions, le CA a également institué un Comité exécutif restreint composé de trois de ses membres, chargé de suivre l'action du Secrétariat et de rendre compte régulièrement.

A photograph of a person's lower body and hands, holding two large fish on a sandy beach. The person is wearing a striped shirt and shorts. The fish are large and silvery, with long tails. The background is a blurred beach scene with waves in the distance.

09 - CONCLUSION

Malgré un contexte institutionnel et financier difficile, l'année 2024 a été marquée par des avancées significatives pour le RAMPAO. Le réseau a su maintenir ses actions prioritaires, renforcer sa présence régionale et soutenir la dynamique de conservation marine en Afrique de l'Ouest. L'extension du réseau avec de nouveaux pays, la mise en œuvre de projets innovants, le renforcement des capacités des acteurs locaux, ainsi que les efforts de gouvernance et de plaidoyer témoignent de la résilience et de l'engagement de l'ensemble des membres et partenaires.

Ces résultats confortent le rôle central du RAMPAO en tant que plateforme régionale pour la gestion durable des Aires Marines Protégées. Pour les années à venir, le réseau devra poursuivre ses efforts en matière de mobilisation des ressources, de consolidation institutionnelle et de coopération régionale, afin de répondre aux grands enjeux de la biodiversité, du climat et du développement durable dans l'espace ouest-africain.

Ce document a été réalisé par l'équipe du Secrétariat
Exécutif du RAMPAO

Dr Ogoudje Isidore AMAHOWE : Supervision et rédaction

Dr Bara DEME : Rédaction, infographie et mise en page

Ange Louis Dominique LOPY, Kuessi Giraud TOGBE,

Tchilalo Bénédicte ALAYI : Rédaction



📍 Zone B, 111 Immeu. CAPUCINE, Dakar

☎ +221 33 867 24 47 🌐 www.rampao.org

© RAMP AO, 2024